

Règlement officiel du programme Google Ads Impact Awards pour les participations des annonceurs

AUCUN ACHAT N'EST REQUIS POUR PARTICIPER OU POUR GAGNER. NUL LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT. VALABLE UNIQUEMENT DANS LES 50 ÉTATS DES ÉTATS-UNIS, DANS LE DISTRICT DE COLUMBIA ET AU CANADA.

EN PARTICIPANT À CE CONCOURS, VOUS RECONNAISSEZ ACCEPTER LE PRÉSENT RÈGLEMENT OFFICIEL.

Les **Google Ads Impact Awards** (le « concours ») sont un programme de prix dans le cadre duquel les responsables du marketing à l'interne (« participants ») employés par des annonceurs directs (« annonceurs ») qui souhaitent être pris en considération pour un prix doivent envoyer un formulaire de participation électronique à l'adresse suivante :

<https://business.google.com/us/accelerate/ads-impact-awards>. Chaque participation sera évaluée par les membres d'un jury qui choisira les lauréats, conformément au présent règlement officiel. Le ou les prix seront accordé(s) au(x) participant(s) dont la participation aura obtenu la meilleure note selon les critères d'évaluation appliqués. Les modalités d'évaluation sont expliquées en détail ci-dessous.

1. CONTRAT JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT : pour participer au concours, vous devez accepter le présent règlement officiel (« règlement »). Par conséquent, veuillez lire le présent règlement avant de participer pour vous assurer de le comprendre et de l'accepter. Vous reconnaissez que la soumission d'une participation dans le cadre du concours représente votre acceptation du présent règlement. Vous n'êtes pas autorisé à participer au concours ni à recevoir les prix décrits dans le présent règlement à moins d'accepter celui-ci. Le présent règlement constitue un contrat juridiquement contraignant entre vous et Google concernant le concours.

2. ADMISSIBILITÉ : pour être admissible au concours, vous devez : (1) être un résident autorisé et être physiquement situé dans l'un des 50 États des États-Unis, dans le district de Columbia ou au Canada; (2) avoir l'âge de la majorité dans l'État ou le territoire de compétence où vous résidez au moment de la participation; (3) ne pas être une personne ou une entité soumise à des contrôles d'exportation ou à des sanctions aux États-Unis; et (4) avoir accès à Internet à partir 00 h 00 min 00 s, heure du Pacifique (HP), aux États-Unis. Le concours est nul et non avenue à Porto Rico, dans les territoires et possessions des États-Unis, hors des États-Unis et là où la loi l'interdit. Les employés, les stagiaires, les entrepreneurs et les titulaires de fonctions officielles de Google, d'Accenture et de leurs sociétés mères, de leurs filiales, de leurs sociétés affiliées, ainsi que leurs administrateurs, dirigeants, employés, agences de publicité et de promotion, représentants et agents respectifs (« entités du concours »), et les membres des familles immédiates des entités du concours et de leurs familles (parents, frères et sœurs, enfants, conjoints et partenaires de vie de chacun, quel que soit leur lieu de résidence) et les membres de leur ménage (qu'ils soient apparentés ou non) de ces employés, dirigeants et administrateurs ne sont pas admissibles à participer à ce concours. Le commanditaire se réserve le droit de vérifier que les conditions d'admissibilité sont remplies et de résoudre toute contestation, et ce, à tout moment.

Comme vous participez au nom de l'annonceur et désignez des membres de l'équipe pour le crédit (l'« équipe »), le présent règlement est exécutoire pour vous en tant qu'individu et/ou pour votre employeur. Si vous agissez dans le cadre de vos fonctions, en tant qu'employé, entrepreneur ou agent d'une autre partie, vous garantissez que ladite partie a pleine connaissance de vos actes, notamment de

l'éventualité que l'annonceur reçoive un prix, et y a consenti. Vous garantissez également que vos actes n'enfreignent pas les politiques ni les procédures mises en place par votre société ou votre employeur.

3. COMMANDITAIRE : le concours est commandité par Google LLC (« Google » ou le « commanditaire »), une société du Delaware dont le principal lieu d'affaires est situé au 1600 Amphitheatre Parkway, Mountain View, CA 94043, États-Unis.

4. PÉRIODE DU CONCOURS : le concours commence le 10 février 2026 à 00 h 00 min 00 s (HP) aux États-Unis et se termine le 12 mars 2026 à 23 h 59 min 59 s (HP) (« période de soumission »). IL INCOMBE AUX PARTICIPANTS DE DÉTERMINER LE FUSEAU HORAIRE CORRESPONDANT DANS LEUR TERRITOIRE RESPECTIF.

5. COMMENT PARTICIPER : AUCUN ACHAT N'EST REQUIS POUR PARTICIPER OU POUR GAGNER. Le concours est ouvert uniquement aux titulaires d'un compte Accelerate with Google. Pour créer un compte, accédez à la page <https://business.google.com/us/accelerate/onboarding/> et suivez les instructions d'accueil et d'intégration, ou connectez-vous à votre compte existant. L'inscription à Accelerate with Google est gratuite.

Pour participer au concours, vous devez vous connecter à votre compte Accelerate with Google pour accéder à un formulaire de participation électronique (« formulaire de participation ») et l'envoyer sur le site du concours :

- site du concours pour les États-Unis :
<https://business.google.com/us/accelerate/ads-impact-awards/>;
- site du concours (anglais) pour le Canada :
<https://business.google.com/ca-en/accelerate/ads-impact-awards/>;
- site du concours (français) pour le Canada :
<https://business.google.com/ca-fr/accelerate/ads-impact-awards/>;

pendant la période du concours, et suivre les instructions pour soumettre une participation qui respecte les exigences de soumission décrites ci-dessous (telles que déterminées par Google à sa seule et entière discrétion). Vous pouvez soumettre une participation dans une ou plusieurs des catégories énumérées dans le tableau de la section 7 (Évaluation). LIMITE D'UNE (1) PARTICIPATION PAR PERSONNE.

Les participations ultérieures seront disqualifiées. Toutes les participations doivent être reçues d'ici le 12 mars 2026 à 23 h 59 (HP). Les participations sont considérées comme nulles et non avenues si elles sont partiellement ou complètement illisibles, incomplètes, endommagées, modifiées, contrefaites, envoyées en retard ou obtenues de manière frauduleuse. Nous considérons que toutes les participations sont le fait du titulaire autorisé du compte associé à l'adresse courriel utilisée au moment de l'envoi. Une preuve de l'identité du lauréat potentiel pourra être exigée afin de vérifier qu'il s'agit bien du titulaire autorisé du compte en question. Le « titulaire autorisé du compte » est la personne physique à qui une adresse courriel a été attribuée par un fournisseur d'accès Internet, un fournisseur de services en ligne ou tout autre organisme chargé d'attribuer une adresse courriel pour le domaine.

6. EXIGENCES DE SOUMISSION. Comme décrit dans le formulaire de participation, les annonceurs devront fournir les renseignements suivants pour être pris en considération dans une ou plusieurs des catégories de prix décrites ci-dessous :

- Renseignements sur le participant :
 - Nom et prénom
 - Courriel
 - Nom de la société
 - Nom de la campagne (tel qu'il figure dans votre compte Google Ads)
 - Identifiant du compte Google Ads (fournissez le numéro de client Google Ads associé à votre participation à la campagne; découvrez comment trouver votre numéro client Google Ads.)

- Questions d'étude de cas propres à la catégorie :

Nom de la catégorie	Questions de l'étude de cas
Prix Innovation en matière de données	● Défi : en 50 à 150 mots, décrivez l'objectif de la campagne, le principal défi et le point de départ pour la mesure et la définition du public. ● Approche : en 50 à 400 mots, décrivez votre stratégie de données. Comment avez-vous tiré parti des statistiques issues des solutions de mesure propulsées par l'IA de Google Ads pour orienter votre stratégie de campagne et optimiser vos performances? ● Résultats/incidence : en 50 à 250 mots, décrivez l'incidence de votre stratégie de données propulsée par l'IA, en soulignant ce qui en a fait une campagne exceptionnelle digne du prix Innovation en matière de données. Incluez toutes les mesures qui démontrent des améliorations mesurables par rapport aux indicateurs clés de performance (ICP) commerciaux, y compris l'augmentation de la valeur client et de la qualité.
Prix Réussite médiatique	● Défi : en 50 à 150 mots, décrivez l'objectif de la campagne et le principal défi que vous cherchiez à relever. ● Approche : en 50 à 400 mots, décrivez votre stratégie médias. Comment avez-vous utilisé les solutions propulsées par l'IA dans Google Ads pour susciter l'intérêt, capter la demande et convertir

	votre public cible, en l'atteignant à des moments clés tout au long du parcours client? ● Résultats/incidence : en 50 à 250 mots, décrivez l'incidence de votre stratégie médias, en soulignant ce qui en a fait une campagne exceptionnelle digne du prix Réussite médiatique. Incluez les mesures clés qui démontrent les améliorations apportées aux principaux ICP médiatiques et commerciaux, notamment l'augmentation de la portée, de la pertinence et / ou de la valeur client.
Prix Impact créatif	● Défi : en 50 à 150 mots, décrivez l'objectif principal de la campagne et les statistiques clés qui ont façonné votre approche créative. ● Approche : en 50 à 400 mots, décrivez votre concept et votre stratégie de création. Comment avez-vous utilisé les solutions et les formats Google Ads propulsés par l'IA pour les concrétiser? ● Résultats/incidence : en 50 à 250 mots, décrivez l'incidence de la stratégie de création, en soulignant ce qui en a fait une campagne exceptionnelle digne du prix Impact créatif. Incluez des mesures clés qui démontrent des gains mesurables en matière d'incidence sur le public (c.-à-d. la portée et l'intérêt) et une amélioration importante des résultats commerciaux.
Prix Croissance internationale	● Défi : en 50 à 150 mots, décrivez l'objectif principal de l'expansion internationale. Quelles ont été les statistiques clés qui vous ont conduit à cibler de nouveaux marchés? ● Approche : en 50 à 400 mots, décrivez votre stratégie globale pour pénétrer de nouveaux marchés et développer votre entreprise dans de nouveaux pays ou régions. Comment avez-vous utilisé les solutions Google Ads pour soutenir la croissance dans de nouveaux marchés? ● Résultats/incidence : en 50 à 250 mots, décrivez l'incidence de votre stratégie de

	développement à l'étranger, en soulignant ce qui en a fait une campagne exceptionnelle digne du prix Croissance internationale. Incluez des mesures clés qui démontrent un renforcement visible de la présence sur le marché et une croissance de la clientèle dans de nouveaux pays ou de nouvelles régions (c.-à-d. une croissance démontrée des performances à l'exportation).
Prix Excellence en matière d'IA	• Défi : en 50 à 150 mots, décrivez les principaux objectifs commerciaux et de marketing qui ont motivé la campagne, et expliquez pourquoi il était nécessaire d'utiliser des solutions propulsées par l'IA. • Approche : en 50 à 400 mots, décrivez votre stratégie globale d'utilisation des solutions propulsées par l'IA dans Google Ads. Comment avez-vous mis cette stratégie en pratique, en tirant parti d'une combinaison de solutions propulsées par l'IA de manière cohérente? • Résultats/incidence : en 50 à 250 mots, décrivez l'incidence de votre approche axée sur l'IA, en soulignant ce qui l'a rendue exceptionnelle et digne du prix Excellence en matière d'IA. Incluez des mesures qui démontrent des gains importants en matière d'ICP et des signes visibles que cette approche axée sur l'IA a eu une incidence qui aurait été difficile à avoir avec des stratégies conventionnelles.

- **Crédit d'équipe** :
 - **Crédit de l'équipe [facultatif]** : énumérez jusqu'à cinq membres de l'équipe qui ont joué un rôle déterminant dans la campagne. Incluez le nom complet et le titre de tous les membres de l'équipe.
 - **Agences ayant contribué [facultatif]**

Les participationss doivent démontrer ces capacités à travers le travail que l'annonceur a accompli au cours de la dernière année, ainsi que d'autres réalisations qui témoignent d'une pensée novatrice et d'une incidence considérable sur son organisation. Toutes les catégories sont accessibles aux

participants qui sont directement responsables de la mise en œuvre et de la gestion des campagnes Google Ads de l'annonceur et qui contribuent de manière importante à la stratégie de la campagne.

La participation doit également répondre aux critères suivants (« exigences de soumission ») :

- (a) Elle ne doit pas être désobligeante, choquante, menaçante, diffamatoire, dénigrante, calomnieuse ni inclure de contenu inapproprié, indécent, à caractère sexuel, grossier, tortueux, injurieux, discriminatoire de quelque manière que ce soit, incitant à la haine ou à la violence contre une personne ou un groupe de personnes, ni être en contradiction avec le thème ou l'esprit du concours.
- (b) Elle ne doit inclure aucun contenu, document ni élément illégal, enfreignant les lois et réglementations en vigueur à l'échelle fédérale, étatique, provinciale ou locale du pays où la participation est créée, ou contraire à celles-ci.
- (c) Elle ne doit inclure aucun contenu, document ou élément comportant de la publicité pour un tiers, telle qu'un slogan, un logo ou une marque de commerce, ou indiquant de toute autre manière la commandite ou le soutien d'une entité commerciale tierce, ou ne correspondant pas à l'esprit du concours, défini à la seule discrétion du commanditaire.
- (d) Elle doit être une œuvre originale et inédite créée uniquement par les participants ou leur équipe, et ne doit pas contenir, incorporer ni utiliser de matériel détenu ou contrôlé par un tiers sans autorisation écrite expresse. Le participant, représentant son entreprise, confirme qu'il a obtenu tous les droits et licences requis pour utiliser tout élément tiers dans la participation.
- (e) Elle ne doit inclure aucun contenu, document ni élément portant atteinte au droit à la protection de l'identité, aux droits de propriété intellectuelle ou à la vie privée de tiers.
- (f) Elle ne peut pas dépasser la limite de mots par section indiquée ci-dessous. Si elle est plus longue, seuls les premiers mots jusqu'au nombre de mots précisé seront évalués.

Pendant la période du concours, le commanditaire, ses agents et les membres du jury (définis ci-après) évalueront chaque participation afin de garantir qu'elles satisfont aux exigences de soumission. Le commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier tout participant qui soumet une participation ne répondant pas aux exigences de participation.

7. ÉVALUATION : Chaque participation sera évaluée par un panel d'experts qui sont des employés du commanditaire, d'**Accenture et d'autres partenaires externes du secteur** (« membres du jury »). Le 13 mars 2026 ou aux alentours de cette date, chaque participation sera évaluée par les membres du jury en fonction des critères suivants :

Nom de la catégorie	Les participations pour cette catégorie seront évaluées selon les critères suivants :
Prix Innovation en matière de données <i>Comment utilisez-vous les données Google Ads et l'IA pour prendre des décisions basées sur les données afin d'améliorer les stratégies et les performances des campagnes?</i>	● Utilisation du produit : utilisation démontrée des produits Google Ads suivants, notamment : ○ le suivi avancé des conversions pour les clients potentiels, la passerelle de balise Google, le ciblage par liste de clients et Google Analytics.

	● Résolution de problèmes/stratégie : un objectif d'entreprise clair et un défi en matière de données/mesures, ainsi qu'une stratégie de données cohérente conçue pour relever le défi et mieux soutenir l'optimisation. ● Utilisation efficace de l'IA : expertise dans l'exploitation des solutions propulsées par l'IA de Google pour améliorer les capacités de mesure et extraire des statistiques plus approfondies à partir des données de campagne. ● Résultats/incidence : amélioration claire et crédible des résultats, y compris des améliorations démontrées des performances sur les ICP et des signes visibles d'une meilleure valeur et qualité pour les clients.
Prix Réussite médiatique <i>Comment exploitez-vous les solutions propulsées par l'IA pour diffuser des annonces précises et personnalisées auprès des bons clients au bon moment afin d'obtenir les meilleurs résultats?</i>	● Utilisation du produit : utilisation démontrée des produits Google Ads suivants, notamment : ○ AI Max pour les campagnes dans Recherche, Performance Max, la génération de la demande, Web to App Connect, etc. ● Résolution de problèmes/stratégie : un objectif d'entreprise et un défi médiatique clairs ainsi qu'une stratégie média cohérente de l'entonnoir complet conçue pour relever le défi en atteignant les bons publics sur tous les canaux. ● Utilisation efficace de l'IA : expertise dans l'exploitation des solutions d'IA de Google pour offrir des expériences d'annonces précisément ciblées et personnalisées sur plusieurs canaux. ● Résultats/incidence : amélioration claire et crédible des résultats, y compris des améliorations démontrées des principaux ICP médiatiques et commerciaux, et des signes visibles d'une optimisation de la portée, de la pertinence et de la valeur client.
Prix Impact créatif <i>Comment exploitez-vous les solutions</i>	● Utilisation du produit : utilisation démontrée des produits et des formats Google Ads et YouTube suivants,

<i>publicitaires propulsées par l'IA pour créer des annonces attrayantes et efficaces qui transmettent des messages de marketing percutants et pertinents à votre public cible?</i>	notamment : ○ Performance Max, la génération de la demande, les campagnes vidéo axées sur les clients potentiels, les annonces graphiques Google, etc. ● Résolution de problèmes/stratégie : un objectif de campagne clair et une idée ou un défi créatif, ainsi qu'une stratégie de création cohérente conçue pour y répondre pour le public cible sur les formats et les canaux pertinents. ● Utilisation efficace de l'IA : expertise dans l'exploitation des solutions propulsées par l'IA de Google pour améliorer le processus créatif, générer des idées novatrices et produire du contenu de haute qualité sur Google et YouTube. ● Résultats/Incidence : amélioration claire et crédible des résultats, y compris des gains mesurables en matière d'incidence sur le public (p. ex. la portée et l'intérêt) et une amélioration importante des résultats commerciaux.
Prix Croissance internationale <i>Comment parvenez-vous à gérer efficacement l'expansion de votre entreprise et à stimuler une croissance durable au-delà des frontières?</i>	● Utilisation du produit : utilisation démontrée d'une combinaison de solutions Google Ads propulsées par l'IA. ● Résolution de problèmes/stratégie : un objectif clair de croissance internationale et un défi d'expansion, ainsi qu'une stratégie cohérente de pénétration du marché et d'expansion conçue pour développer les exportations et établir une présence durable dans de nouveaux pays ou de nouvelles régions. ● Utilisation efficace de l'IA : expertise dans l'exploitation des solutions propulsées par l'IA de Google pour cibler, atteindre et développer des clients à fort potentiel sur les marchés tout en optimisant la croissance et l'efficacité des exportations. ● Résultats/incidence : amélioration claire et crédible des résultats, y compris une croissance démontrée des performances en matière d'exportations et un renforcement visible de la présence sur le marché et de l'adoption par les clients

	dans de nouveaux pays ou de nouvelles régions.
Prix Excellence en matière d'IA <i>Comment repoussez-vous les limites de ce qui est possible avec l'IA dans le marketing numérique en utilisant plusieurs solutions publicitaires propulsées par l'IA qui ont fait leurs preuves en termes de résultats et d'incidence?</i>	● Utilisation du produit : utilisation démontrée d'une combinaison de solutions Google Ads propulsées par l'IA. ● Résolution de problèmes/stratégie : un objectif d'entreprise clair et un défi de marketing ambitieux, et une stratégie cohérente axée sur l'IA qui combine plusieurs solutions Google Ads dans l'entonnoir pour relever ce défi. ● Utilisation efficace de l'IA : expertise dans l'orchestration des solutions propulsées par l'IA de Google afin qu'elles fonctionnent ensemble de manière coordonnée pour aller au-delà de ce que les approches plus traditionnelles ou à produit unique pourraient réaliser. ● Résultats/incidence : amélioration claire et crédible des résultats, y compris des gains importants en matière d'ICP et des signes visibles que cette approche axée sur l'IA a eu une incidence qui aurait été difficile à avoir avec des stratégies conventionnelles.

Après la période de soumission, les participations seront évaluées par un premier groupe de membres indépendants du jury (« premier tour »), qui évalueront les participations conformément aux critères énoncés dans les présentes conditions. Ces membres du premier tour s'entendront sur la liste restreinte des participations à envoyer au jury final. Ce jury final sera composé de membres indépendants et d'experts Google Ads, qui évalueront également les participations présélectionnées conformément aux critères énoncés dans les présentes conditions. Les participations ayant obtenu le plus de points dans chaque catégorie seront examinées et approuvées par le jury final afin de déterminer les lauréats.

Le ou les lauréats potentiels seront sélectionnés et avisés par téléphone ou par courriel, au choix du commanditaire, le 5 mai 2026 ou aux alentours de cette date. Si un lauréat potentiel ne répond pas à la notification reçue dans un délai de trois jours à compter de la première notification, il sera disqualifié et un autre lauréat potentiel sera choisi parmi tous les participants admissibles, sur la base des critères d'évaluation décrits dans le présent règlement. En ce qui concerne la notification par téléphone, celle-ci sera réputée avoir été donnée lorsque le lauréat potentiel aura une conversation en direct avec le commanditaire ou lorsqu'un message aura été laissé sur le service de messagerie vocale ou le répondeur du lauréat potentiel par le commanditaire, selon la première éventualité. Sauf là où la loi l'interdit, chaque lauréat potentiel peut être tenu de signer et de retourner une déclaration d'admissibilité et de responsabilité ainsi qu'un consentement à des fins publicitaires et de fournir toute information complémentaire requise par le commanditaire. Si ces documents leur sont demandés, les lauréats potentiels devront les renvoyer dans un délai de trois jours ouvrables suivant la notification; faute de quoi

ils seront considérés comme ayant renoncé au prix. Un autre lauréat potentiel sera alors choisi, en fonction des critères d'évaluation décrits dans le présent document. Toutes les exigences en matière de notification, ainsi que les autres exigences prévues dans le présent règlement, seront strictement appliquées.

Si aucune participation n'est reçue, aucun prix ne sera attribué. La décision des membres du jury est définitive et exécutoire.

8. PRIX : le lauréat de chaque prix dans chaque catégorie recevra un trophée. Les lauréats seront également reconnus lors de l'événement Google Marketing Live 2026 et seront mis en avant sur les pages de médias sociaux et le site Web de Google. Ils recevront également des éléments promotionnels et seront invités à promouvoir leur statut de lauréat sur leurs propres canaux de médias sociaux. Cela est assujéti (i) aux consignes d'utilisation de la marque Google qui leur seront fournies et (ii) à l'approbation préalable et écrite de Google concernant l'utilisation exacte. Les chances de remporter un prix dépendent du nombre de participations admissibles reçues pendant la période du concours ainsi que du talent des participants. Les prix seront remis après le 10 mai 2026, mais avant le 31 décembre 2026. Toute conversion, tout échange ou tout transfert en argent est interdit, sauf à l'entière discrétion du commanditaire. Celui-ci se réserve le droit de remplacer un prix, en tout ou partie, par un autre de valeur égale ou supérieure dans l'éventualité où un prix ne puisse pas être décerné pour quelque raison que ce soit. La valeur du prix est soumise aux éventuelles fluctuations du marché. Aucune différence entre la valeur réelle sur le marché et la valeur au détail approximative ne sera attribuée. Le ou les prix décernés peuvent être soumis à des restrictions ou des licences. De même, l'ajout d'éléments matériels ou logiciels, ainsi que des réparations ou un entretien complémentaires peuvent être nécessaires à leur utilisation. Le lauréat est entièrement responsable de l'utilisation du ou des prix conformément aux conditions imposées par le ou les fabricant(s). Tous frais supplémentaires engendrés dans le cadre de l'utilisation, de la réparation ou de l'entretien du prix sont également à la charge du lauréat. Les entités du concours ne font aucune déclaration ni n'offrent aucune garantie de quelque nature que ce soit, explicite ou implicite, en fait ou en droit, concernant le ou les prix, leur utilisation et leur valeur. La valeur au détail approximative du prix est indéterminée (la valeur du prix découle en partie de la valeur de la reconnaissance du statut de lauréat).

10. IMPÔTS : LES PAIEMENTS AUX LAURÉATS POTENTIELS SONT ASSUJETTIS À LA CONDITION EXPRESSE QU'ILS TRANSMETTENT À GOOGLE TOUS LES DOCUMENTS DEMANDÉS PAR GOOGLE POUR LUI PERMETTRE DE SE CONFORMER À TOUTES LES EXIGENCES APPLICABLES EN MATIÈRE DE DÉCLARATION FISCALE ET DE RETENUE À L'ÉCHELLE FÉDÉRALE, ÉTATIQUE, PROVINCIALE ET TERRITORIALE. LE CAS ÉCHÉANT, LES PRIX SERONT NETS DE TOUS LES IMPÔTS QUE GOOGLE EST TENUE DE RETENIR EN VERTU DE LA LOI. LE CAS ÉCHÉANT, LES TAXES IMPOSÉES SUR LES PRIX SONT DE LA SEULE RESPONSABILITÉ DES LAURÉATS. Le cas échéant, pour être en mesure de recevoir un prix, les lauréats potentiels doivent soumettre la documentation fiscale demandée par Google ou autrement requise par la loi en vigueur, à Google ou à l'autorité fiscale pertinente, comme définies par la loi en vigueur, y compris, le cas échéant, la loi en vigueur du pays de résidence du lauréat potentiel. Les lauréats potentiels sont tenus de s'assurer qu'ils respectent la législation fiscale en vigueur. Tout lauréat potentiel qui omet de fournir la documentation requise ou de se conformer à la législation fiscale en

vigueur risque de se voir retirer son prix, Google pouvant alors, à sa seule discrétion, désigner un autre lauréat potentiel.

11. CONDITIONS GÉNÉRALES : toutes les lois et réglementations fédérales, étatiques, provinciales et locales s'appliquent. Google se réserve le droit de disqualifier tout participant au concours si, à sa seule discrétion, elle a des raisons de penser que le participant a tenté d'entraver le déroulement légitime du concours par des moyens de tricherie, de duperie ou toute autre manœuvre déloyale, ou bien qu'il importune, injurie, menace ou harcèle d'autres participants, Google ou les membres du jury.

12. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : comme entendu entre Google et le participant, ce dernier conserve les droits de propriété intellectuelle et industrielle (notamment les droits moraux) relatifs à la participation. Comme condition nécessaire à sa participation, le participant octroie à Google, ainsi qu'à ses filiales, agents et entreprises partenaires, une licence perpétuelle, irrévocable, mondiale, libre de redevances et non exclusive pour utiliser, reproduire, adapter, modifier, publier, distribuer, exécuter en public, créer des œuvres dérivées et présenter en public la participation (1) afin de permettre à Google et aux membres du jury d'évaluer la participation dans le cadre du concours et (2) concernant la publicité et la promotion par l'intermédiaire de la communication au public ou à d'autres groupes, y compris, mais sans s'y limiter, le droit d'effectuer des captures d'écran, des animations et des extraits vidéo de la participation à des fins promotionnelles.

13. CONFIDENTIALITÉ : le participant reconnaît et accepte que Google puisse recueillir, stocker, partager et utiliser des renseignements personnels pendant le processus d'inscription et le concours, y compris, mais sans s'y limiter, le nom, l'adresse postale, le numéro de téléphone et l'adresse courriel. Google utilisera ces données conformément à sa politique de confidentialité (<http://www.google.com/policies/privacy/>), notamment pour administrer le concours et vérifier l'identité, l'adresse postale et le numéro de téléphone du participant au cas où une participation remplirait les conditions requises pour recevoir un prix.

Les renseignements relatifs au participant peuvent également être transmis à des pays autres que le pays de résidence dudit participant, y compris les États-Unis. Ces autres pays peuvent ne pas avoir de lois et de réglementations sur la protection de la vie privée similaires à celles du pays de résidence du participant.

Si un participant ne fournit pas les données obligatoires lors de l'inscription, Google se réserve le droit de le disqualifier. Le participant dispose d'un droit d'accès, d'examen, de correction ou de suppression des données personnelles détenues par Google en rapport avec le concours. Il peut se prévaloir dudit droit sur demande écrite auprès de Google à l'adresse suivante : impact-awards@google.com.

14. PUBLICITÉ. En acceptant de recevoir un prix, le participant donne l'autorisation au commanditaire et à ses agences d'utiliser son nom, son image ou sa participation à des fins publicitaires et promotionnelles sans que cette procédure donne lieu à des mesures compensatoires supplémentaires, sauf en cas de disposition juridique contraire.

15. GARANTIE, INDEMNISATION ET EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ : le participant garantit que sa participation est sa propre création originale et qu'il est de ce fait le seul et unique propriétaire et

détenteur des droits relatifs à la participation en question. Il certifie également qu'il est autorisé à envoyer la participation dans le cadre du concours et à accorder toutes les licences nécessaires. Le participant s'engage à ne pas envoyer une participation qui (1) porte atteinte à des droits de propriété de tiers, à des droits de propriété intellectuelle ou industrielle, à des droits personnels ou moraux ou à tout autre droit, y compris, mais sans s'y limiter, les droits d'auteur, les marques de commerce, les brevets, les secrets commerciaux ou les obligations de confidentialité, de respect de la vie privée et du droit à la protection de l'identité; ou qui (2) enfreint les lois étatiques ou fédérales en vigueur.

Dans la pleine mesure permise par la loi, chaque participant indemnise et s'engage à indemniser à tout moment les entités du concours contre toute responsabilité, réclamation, demande, perte, dommage, coût et dépense résultant de tout acte, manquement ou omission du participant ou d'une violation de toute garantie énoncée dans le présent règlement. Dans la pleine mesure permise par la loi, chaque participant au concours accepte de défendre, d'indemniser et de dégager de toute responsabilité les entités du concours en cas de réclamation, action, ou poursuite, ainsi que de toute perte, de toute responsabilité, de tout dommage, ou de tous frais de justice de quelque nature que ce soit (y compris les frais d'avocat s'élevant à un montant raisonnable) découlant : (a) de la violation, par la participation ou par tout autre contenu téléversé ou envoyé de quelque façon que ce soit par le participant, d'un droit d'auteur, d'une marque de commerce, d'un secret commercial, d'une présentation, d'un brevet ou de tout autre droit de propriété intellectuelle détenu par un tiers, et de toute atteinte portée au droit à la protection de l'identité et au respect de la vie privée d'un tiers, (b) de toute déclaration trompeuse faite par le participant dans le cadre du concours; (c) de tout non-respect par le participant du présent règlement; (d) de toute réclamation présentée par des personnes ou des entités juridiques autres que les parties concernées par le présent règlement découlant de la participation au concours du participant; et (e) de l'acceptation, de la possession, de l'utilisation, bonne ou mauvaise, d'un prix ou de la participation à une activité liée à ce concours ou de la participation à ce concours. Le participant dégage également Google de toute responsabilité en cas : (a) de dysfonctionnement ou de défaillance du site du concours; (b) d'erreur sur le plan de la collecte, du traitement ou de la conservation des d'informations liées à la participation; ou (c) d'erreur typographique ou autre cause du même type dans l'impression, l'affichage ou l'annonce des prix ou des lauréats.

16. ÉLIMINATION : toute information fausse fournie par un participant dans le cadre du concours concernant son identité, son adresse postale, son numéro de téléphone, son adresse courriel, ses droits de propriété ou le respect du présent règlement est susceptible d'entraîner l'élimination immédiate du participant du concours.

17. INTERNET : les entités du concours ne sont pas responsables du mauvais fonctionnement du site du concours, ni des participations tardives, perdues, endommagées, mal acheminées, incomplètes, illisibles, non livrables ou détruites en raison d'erreurs de système, de défaillances de transmission informatique ou de télécommunication, de défaillances matérielles ou logicielles de toute nature, de connexions réseau perdues ou indisponibles, d'erreurs typographiques ou d'erreurs et de défaillances de système ou humaines, de défaillances techniques de tout réseau ou ligne téléphonique, de connexions par câble, de transmissions par satellite, de serveurs ou de fournisseurs, ou d'équipement informatique, de la congestion du trafic sur Internet ou sur le site du concours, ou de toute combinaison de ces éléments, y compris d'autres défaillances de télécommunication, de câble, numériques ou par satellite qui peuvent limiter la capacité d'un participant à participer.

18. DROIT D'ANNULATION, DE MODIFICATION OU DE DISQUALIFICATION. En cas d'impossibilité de déroulement comme prévu du concours, pour quelque raison que ce soit, y compris un virus informatique, des bogues, des falsifications, des interventions non autorisées, des fraudes, des défaillances techniques ou toute autre cause qui corrompt ou compromet l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement du concours, Google se réserve, à sa seule discrétion, le droit d'annuler, de modifier, de suspendre le concours ou d'y mettre fin. Google se réserve également le droit de disqualifier tout participant qui manipule le processus de soumission ou toute autre partie du concours ou le site du concours. Toute tentative d'endommager délibérément un site Web, notamment le site du concours, ou de compromettre le déroulement légitime du concours constitue une violation des lois criminelles et civiles. Si une telle tentative est faite, Google se réserve le droit de réclamer des dommages-intérêts à ce participant dans la pleine mesure permise par la loi applicable.

19. NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE D'EMPLOI OU UN CONTRAT : en aucun cas, l'envoi d'une participation, la remise d'un prix ou toute autre disposition du présent règlement ne doivent être interprétés comme une offre ou un contrat d'emploi avec Google ou avec les entités du concours. Vous reconnaissez avoir envoyé votre participation de manière volontaire et non confidentielle. Vous reconnaissez qu'aucune relation confidentielle, fiduciaire, d'agence ou autre, ni aucun contrat implicite n'existe actuellement entre vous et Google ou les entités du concours, et qu'aucune relation de ce type n'est établie par l'envoi de votre participation en vertu du présent règlement.

20. JURIDICTION ET PROCÉDURES JUDICIAIRES : le présent règlement est régi et interprété conformément aux lois de l'État de Californie, États-Unis d'Amérique, et y est assujéti, à l'exclusion de toutes les règles de conflit de lois. Si l'une ou plusieurs des dispositions du présent règlement sont déclarées invalides ou inapplicables, les autres clauses demeureront en vigueur. Dans la mesure permise par la loi, les droits d'intenter une action en justice, de demander une injonction ou de recourir à toute autre procédure judiciaire ou autre en cas de litige ou de réclamation résultant du présent concours ou lié à celui-ci sont par les présentes exclus, et tous les participants renoncent expressément à tous ces droits.

21. ARBITRAGE : en participant au concours, dans la mesure maximale permise par la loi applicable, vous acceptez que la compétence exclusive pour tout litige, toute réclamation ou toute demande liée de quelque manière que ce soit au concours soit tranchée par un arbitrage exécutoire. Dans la mesure maximale permise par la loi applicable, toutes les contestations entre vous et Google, de quelque nature que ce soit, découlant du présent règlement seront soumises à la société Judicial Arbitration and Mediation Services, Inc. (« JAMS ») pour un arbitrage exécutoire en vertu de son règlement alors en vigueur dans la région de San Jose, en Californie, aux États-Unis, devant un arbitre dont les deux parties conviennent mutuellement. Les parties acceptent de partager de manière égale les coûts engendrés en cas d'arbitrage.

22. LISTE DES LAURÉATS : vous pouvez demander une liste des lauréats après le 19 mai 2026, mais avant le 19 novembre 2026 en envoyant une enveloppe-réponse affranchie à l'adresse suivante :
Google LLC
1600 Amphitheater Parkway, Mountain View, CA 94043, États-Unis

(Les résidents du Vermont n'ont pas besoin de fournir d'affranchissement.)